

Bernard Kaczmarek

Un nouveau rôle pour les agences de l'eau ?

Essai pour une politique franco-européenne de l'eau rénovée



Un nouveau rôle pour les agences de l'eau ?

Essai pour une politique franco-européenne de l'eau renouvelée



Bernard KACZMAREK : Polytechnicien, INSEE Civil, a été Chargé des affaires européennes auprès du Directeur de l'Eau au Ministère de l'Environnement. Affecté pendant plusieurs décennies dans les agences de l'eau, il a mis en place la délégation des agences de l'eau à Bruxelles. Il a également été conseiller du ministre de l'environnement polonais ainsi qu'expert invité de la Banque Mondiale, de l'OCDE et de la Commission Européenne. Il est co-auteur de « L'Europe de l'eau, de Bruxelles à Paris » (Editions Continent Europe, 1996).

Aujourd'hui, la politique française de l'eau est à la croisée des chemins. L'Europe joue un rôle grandissant et désormais incontournable. Depuis l'année 2000, la directive cadre impose une nouvelle approche commune à tous les Etats de l'Union Européenne, en vue d'aboutir à une amélioration générale de la qualité de l'eau, partout en Europe. Les collectivités locales doivent mettre sur pied ou améliorer leur assainissement collectif, l'industrie doit toujours mieux utiliser l'eau ; enfin, l'agriculture doit s'adapter à une nouvelle Politique Agricole Commune plus respectueuse de l'environnement en général et des ressources en eau en particulier.

En 2008, la France assurera de nouveau la présidence de l'Union Européenne. Elle pourrait préconiser des solutions complémentaires et des évolutions efficaces, basées sur sa propre expérience. Encore faut-il qu'elle soit préparée à ce débat.

Les agences de l'eau et l'ensemble de leurs partenaires sont-ils prêts pour les nouveaux défis ? Un projet de loi sur l'eau se propose de répondre à cette question et fait l'objet de discussions au Parlement. Apporte-t-il des réponses suffisantes ? On peut en douter car les vraies questions ne sont pas posées : rôle des agences de l'eau, efficacité de la police de l'eau, nouveaux enjeux - eau et santé, changements climatiques -, place des acteurs dans les évolutions attendues.

Les quelques propositions présentées ne veulent être que des signaux de départ ou des pistes de réflexion. Sans débat ouvert, il ne peut y avoir que repli sur soi-même et régression. La politique française de l'eau mérite-t-elle un pareil sort ?



Edité par
EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges -75013 Paris
Tél. : (0)1.44.84.78.78. - Fax : (0)1.42.40.26.46.
www.editions-johanet.com
livres@editions-johanet.com

TABLE DES MATIERES

Introduction

**Chapitre 1 : Le premier modèle des agences de l'eau (1964-1990)
L'eau en France dans les années 60-70-80**

**Chapitre 2 : Les indices préparatoires à une politique européenne de l'eau
L'eau selon l'Europe ou la montée en puissance de l'intérêt de l'Europe pour l'eau**

Chapitre 3 : 1990 : la consolidation des agences financières de bassin

Chapitre 4 : La politique communautaire de l'eau des années 90

- L'approche en terme de « limitation des rejets »
- L'approche en terme de « milieu et d'usages »

Chapitre 5 : L'apport de la directive cadre sur l'eau : remède miracle ou mythe ?

- La structure de la directive cadre sur l'eau
- Une lecture critique de la directive cadre sur l'eau
- L'avenir européen à plus long terme

Chapitre 6 : Les agences de l'eau et la mise en œuvre des SDAGE (1995-2005)

- Le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA)
- La nouvelle directive sur l'eau potable de 1998

Chapitre 7 : Bruxelles supplante Paris ou la stratégie commune de mise en place de la directive cadre

Chapitre 8 : La vie contemporaine des agences de l'eau

- Les résultats actuels de la politique de la qualité de l'eau en France
- Les agences de l'eau et leur budget
- Les agences de l'eau et leurs institutions
- Les agences de l'eau et leurs programmes d'interventions

Chapitre 9 : Application de la directive cadre sur l'eau en France

Chapitre 10 : Des voies d'évolution pour l'avenir de l'eau

- Pour une nouvelle approche de la directive cadre sur l'eau
- Pour une évolution structurelle globale des recettes et dépenses des agences
- Pour une programmation rénovée des actions des agences
- Pour une nouvelle approche
- Renforcement du rôle des agences dans l'animation de la DCE
- Préparer l'immédiat après-DCE
- Pour des agences de l'eau avec des vrais bassins hydrographiques
- Pour un nouveau rôle des Comités de bassin
- Pour une police de l'eau plus unifiée et plus efficace
- Pour une nouvelle approche du monde agricole

Chapitre 11 : Politique de l'eau, Europe et France

Glossaire, Bibliographie

Un nouveau rôle pour les agences de l'eau ?

A l'occasion de l'adoption d'une nouvelle loi sur l'eau, l'auteur s'interroge dans cet ouvrage sur le rôle actuel et futur de ces institutions essentielles que sont les agences de l'eau.

Beaucoup de rapports d'origines diverses montrent que bien des questions se posent quant à l'avenir des agences. Pourtant, il n'y a pas eu ces dernières années de véritables débats sur la place que devront occuper ces organismes dans un cadre institutionnel rénové.

Est-ce le signe que rien ne doit changer ? Les agences sont partie intégrante de notre gestion de l'eau. Si elles réussissent dans leurs objectifs, c'est toute la politique française de l'eau qui bénéficiera directement de cette réussite.

C'est à cette réflexion que nous convie l'auteur dans cet ouvrage qui intéressera directement tous les professionnels de l'eau concernés par l'évolution de notre cadre institutionnel dans les cinq prochaines années : institutions de bassins, administrations, collectivités territoriales, élus, syndicats intercommunaux, communautés de communes, industriels, agriculteurs, étudiants, etc...

Format 16 x 24 cm
237 pages
ISBN 2-900086-59-0
Prix public : 48 € TTC

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions Johonet - 60, rue du Dessous des Berges - 75013 Paris -

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : fax :

E-mail :

Je commande exemplaires de l'ouvrage « **Un nouveau rôle pour les agences de l'eau ?** » au prix unitaire de 45,50 euros HT + 2,50 de TVA (5,5%) soit 48,00 euros TTC.

Règlement ci-joint

à réception de l'ouvrage

Date :

Signature :